

Sopra HR Software

**Comptes individuels
2013**

Sommaire

Bilan

Compte de résultat

Annexe aux comptes individuels

- 1/ Faits majeurs
- 2/ Principes comptables et méthodes d'évaluation
- 3/ Notes relatives au bilan
- 4/ Notes relatives au compte de résultat
- 5/ Autres informations

Bilan

ACTIF (en milliers d'euros)	2013	2012
Immobilisations incorporelles	2 627	-
Immobilisations corporelles	910	-
Immobilisations financières	12 322	-
Actif immobilisé	15 859	-
Stocks et en-cours	-	-
Clients et comptes rattachés	35 268	-
Autres créances et comptes de régularisation	80 583	-
Disponibilités	20 933	-
Actif circulant	136 784	-
TOTAL DE L'ACTIF	152 643	-

PASSIF (en milliers d'euros)	2013	2012
Capital	1	1
Primes	27 514	-
Réserves	-	-
Report à Nouveau	-6	-4
Résultat	-12 232	-2
Capitaux propres	15 277	-5
Provisions	8 145	-
Emprunts et dettes financières	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	92 552	-
Dettes fiscales et sociales	22 645	-
Autres dettes et comptes de régularisation	14 024	5
Dettes	129 221	5
TOTAL DU PASSIF	152 643	-

Compte de résultat

<i>(En milliers d'euros)</i>	2013	2012
Chiffre d'affaires net	42 118	-
Autres produits d'exploitation	2 412	-
Produits d'exploitation	44 530	-
Achats consommés	30 390	-
Charges de personnel	24 835	-
Autres charges d'exploitation	30	2
Impôts et taxes	1 292	-
Dotations aux amortissements, provisions et dépréciati	1 056	-
Charges d'exploitation	57 603	2
Résultat d'exploitation	-13 073	-2
Charges et produits financiers	98	-
Résultat courant avant impôts	-12 975	-2
Charges et produits exceptionnels	45	-
Participation et intéressement des salariés	-	-
Impôts sur les résultats	698	-
RESULTAT NET	-12 232	-2

Annexe aux comptes individuels

1. FAITS MAJEURS

1.1. Changement de dénomination sociale

En date du 14 mai 2013, la société « XYZ 12 2009 » a changé de dénomination sociale. Elle s'appelle désormais Sopra HR Software.

1.2. Acquisition de HR Access

Sopra Group a acquis en avril 2013, via sa filiale Sopra HR Software, 100% du capital de HR Access. Cette acquisition s'inscrit parfaitement dans le projet 2015 du Groupe, visant à renforcer son positionnement sur le marché de la gestion des ressources humaines.

HR Access offre une gamme complète de solutions RH globales et intégrées, visant à répondre aux besoins d'un vaste ensemble d'entreprises dans tous les secteurs d'activités. Les solutions proposées sont dédiées à la gestion du personnel, des temps et activités, des compétences et de la paie. HR Access accompagne plus de 625 clients dans 54 pays et a réalisé un chiffre d'affaires de 75 M€ en 2012. Elle compte près de 900 collaborateurs en France, en Espagne et en Tunisie.

1.3. Réorganisation juridique du périmètre HR Access

Selon le principe « une société par pays et par activité » utilisé par le Groupe Sopra pour son organisation juridique, une série d'opérations juridiques ont été initiées pour simplifier le périmètre HR Access.

Le patrimoine de la société HR Access Fidelity Netherlands CV a été transféré à Sopra HR Software, avec effet au 30 juin 2013.

La société HR Access Solutions BV a fait l'objet d'une fusion transfrontalière avec Sopra HR Software, avec effet rétroactif comptable au 1^{er} juillet 2013.

La société HR Access Solutions SAS a fait l'objet d'une fusion simplifiée avec Sopra HR Software au 31 décembre 2013, avec effet rétroactif comptable au 1^{er} juillet 2013.

Ces opérations ont généré des bonis de fusion de 27 514 k€ (24 895 k€ relatif à HR Access Solutions BV et 2 619 k€ pour HR Access Solutions SAS). Ces bonis comptabilisés dans les capitaux propres conformément à la réglementation en vigueur, à savoir la différence entre la valeur comptable des titres et l'actif net apporté (à la valeur nette comptable).

2. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les comptes individuels 2013 ont été établis suivant les principes généraux applicables en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours des exercices présentés.

2.1. Frais de développement des logiciels

Les dépenses de recherche sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées.

Les dépenses de développement des logiciels et solutions peuvent être immobilisées si les six conditions suivantes sont réunies :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Aucune dépense de développement des logiciels et solutions (Ressources Humaines et Immobilier) n'est comptabilisée en immobilisations incorporelles, les conditions décrites ci-dessus n'étant pas toutes remplies.

2.2. Logiciels acquis

Les logiciels sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de un à dix ans.

2.3. Fonds de commerce

Les fonds de commerce proviennent de la fusion de la société HR Access Solutions SAS.

Les fonds de commerce ne sont plus amortis, mais donnent lieu, le cas échéant, à la constitution d'une dépréciation.

La Société effectue des tests de dépréciation de ses fonds de commerce à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur. Elle déprécie la valeur d'un actif lorsque sa valeur actuelle (montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage) est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

2.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire en retenant les durées d'utilité des différentes catégories d'immobilisations.

Constructions	25 ans
Agencements	10 ans
Matériel et outillage	3 à 5 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier, matériel de bureau	5 à 10 ans

2.5. Titres de participation

Les titres de participation sont enregistrés à leur valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres de participation est déterminée par rapport à la situation nette au 31 décembre de l'année en cours et aux perspectives de développement des filiales. Une provision est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur comptable.

2.6. Chiffre d'affaires

Les prestations fournies dans le cadre des activités Progiciels et Solutions comprennent :

- le droit d'utilisation (licence) des progiciels et solutions ;
- la maintenance ;
- des services associés : installation, paramétrage, adaptation, formation, etc...
- outsourcing.

a. En règle générale, des contrats distincts de licence et maintenance d'une part, et de services associés d'autre part, sont conclus avec les clients.

Dans ce cas, les différents éléments constitutifs de ces contrats sont comptabilisés de la manière suivante :

- la licence est comptabilisée lors de la livraison, celle-ci devant être considérée comme accomplie lorsque toutes les obligations contractuelles ont été remplies, c'est-à-dire lorsque les prestations restant éventuellement à exécuter ne sont pas significatives et ne sont pas susceptibles de remettre en cause l'acceptation par le client des produits livrés ou des services rendus ;
- la maintenance, généralement facturée d'avance, est comptabilisée prorata temporis ;
- les services sont le plus fréquemment effectués en mode régie et sont enregistrés à l'issue de leur réalisation, c'est-à-dire en général au moment de la facturation. Ils peuvent parfois faire l'objet d'un contrat au forfait alors comptabilisé suivant la méthode à l'avancement décrite ci-dessus.

b. Parfois, des contrats composés d'éléments multiples (licence, maintenance, prestations associées...) peuvent être négociés pour un prix global.

Dans ce cas, le montant du chiffre d'affaires attribuable à la licence est obtenu par différence entre le montant total du contrat et la juste valeur des autres éléments qui le composent : maintenance, prestations associées. Cette valorisation des autres éléments est effectuée par référence aux prix facturés aux clients, lorsque l'élément est vendu séparément (grille tarifaire) ou sur la base d'un prix de vente déterminé par la Direction, sur la base de ses meilleures estimations. Le montant de la licence, montant résiduel, est comptabilisé à la livraison.

c. Dans certains cas, assez rares, les services associés peuvent être considérés comme essentiels au fonctionnement du progiciel.

Cette situation peut survenir lorsque les projets présentent un degré de complexité significative et sont susceptibles de comporter des risques particuliers quant à leur achèvement. Le projet est alors considéré dans son ensemble et fait l'objet d'un suivi spécifique par la direction industrielle. Il donne lieu à comptabilisation suivant la méthode à l'avancement décrite au §e ci-dessous.

d. Prestations d'assistance technique, de conseil, de formation, de réalisation en régie

Elles sont comptabilisées quand le service est rendu, c'est-à-dire en règle générale au moment de la facturation.

La production fait l'objet d'un examen à chaque arrêté de comptes :

- les services rendus non encore ou partiellement facturés sont évalués en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. Ils sont enregistrés en chiffre d'affaires et figurent au bilan à la rubrique *Factures à établir du poste Clients et comptes rattachés* ;
- les prestations facturées mais non encore totalement exécutées sont déduites du chiffre d'affaires facturé et sont portées au passif du bilan à la rubrique *Produits constatés d'avance du poste Autres dettes et comptes de régularisation*.

e. Prestations faisant l'objet d'un contrat au forfait

Ces contrats sont caractérisés par un engagement en termes de prix, de conformité et de délai. Les prestations correspondant à ce type de contrat sont enregistrées selon la méthode à l'avancement, suivant les modalités ci-après :

- le chiffre d'affaires et le résultat dégagés sur le contrat sont comptabilisés en fonction d'une estimation qualifiée de l'avancement du contrat déterminée suivant les procédures Qualité en vigueur dans le Groupe. Seuls 90 % du montant prévu au contrat sont retenus pour la valorisation pendant la phase de réalisation du projet, les 10 % restants n'étant disponibles qu'à partir de la livraison ;
- le montant comptabilisé à chaque arrêté de comptes est obtenu par différence entre le budget disponible (90% du contrat) et le montant réservé à la couverture totale des jours restant à effectuer. Il est porté à la rubrique *Factures à établir du poste Clients et comptes rattachés*. Les acomptes perçus figurent au poste *Autres dettes et comptes de régularisation du passif*.

f. Cas des contrats d'outsourcing (externalisation de l'établissement des bulletins de paie)

Dans le cadre des contrats d'outsourcing, il y a deux étapes :

- L'étape d'implémentation, également appelée « Build » pendant laquelle la plateforme de paie HRA est personnalisée aux besoins spécifiques du client (fonctionnement interne, conventions collectives, etc.). Cette prestation au forfait est facturée en fonction de l'échéancier convenu avec le client basé sur la livraison d'étapes clés de l'implémentation. Le revenu et la marge afférents à cette phase sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement. Les modalités de calcul de l'avancement sont les mêmes que celles retenues pour les contrats de prestations de service (Cf. § ci-dessus) ;
- L'étape de prestations récurrentes, également appelée « Run » qui correspond à la livraison mensuelle de la paie et des bulletins de paie correspondants. Le revenu de cette étape est reconnu mensuellement en fonction des déclarations d'activité du service outsourcing.

2.7. Créances clients

Les créances clients sont comptabilisées suivant les modalités exposées ci-dessus.

Elles font l'objet d'une estimation individuelle à la clôture de chaque exercice, et une dépréciation est constituée dès lors qu'apparaît un risque de non-recouvrement lié à une procédure collective. Les recouvrements incertains pour lesquels aucune procédure judiciaire n'a été ouverte sont traités par des avoirs à établir.

2.8. Indemnités de départ à la retraite

Sopra HR Software provisionne l'intégralité de ses engagements en matière d'indemnités de départ en retraite selon les dispositions de la convention collective Syntec relatives au départ et à la mise à la retraite.

L'obligation de Sopra HR Software envers ses salariés est déterminée de manière actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées : l'obligation actualisée de l'employeur est comptabilisée au *pro rata* des années de service probables des salariés, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation du personnel. Les changements d'hypothèses qui affectent l'évaluation de l'obligation sont traités comme des gains et pertes actuariels.

3. NOTES RELATIVES AU BILAN

3.1. Actif immobilisé

3.1.1. Immobilisations incorporelles

	Concessions, brevets, droits similaires	Fonds de commerce	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>			
VALEUR BRUTE			
Au 1er Janvier 2013	-	-	-
Mouvements de périmètre *	9 601	2 551	12 152
Acquisitions	-	-	-
Cessions	-	-	-
Au 31 décembre 2013	9 601	2 551	12 152
AMORTISSEMENTS			
Au 1er Janvier 2013	-	-	-
Mouvements de périmètre *	9 366	-	9 366
Dotations	159	-	159
Reprises	-	-	-
Au 31 décembre 2013	9 525	-	9 525
VALEUR NETTE			
Au 1er Janvier 2013	-	-	-
Au 31 décembre 2013	76	2 551	2 627

* Fusion des sociétés HR Access Solutions BV - HR Access Solutions SAS

Les immobilisations incorporelles sont constituées :

- de logiciels acquis ou apportés ;
- de fonds de commerce acquis ou apportés lors de fusions.

Les acquisitions de logiciels concernent principalement des logiciels pour l'équipement de postes de travail, ainsi que des outils de développement et d'industrialisation.

3.1.2. Immobilisations corporelles

	Matériels Informatiques	Aménagements divers	Mobilier et matériel de bureau	Autres immobilisations corporelles	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
VALEUR BRUTE					
Au 1er Janvier 2013	-	-	-	-	-
Mouvements de périmètre *	3 172	2 847	917	17	6 953
Acquisitions	-	73	9	-	82
Cessions	-1 953	-	-	-	-1 953
Au 31 décembre 2013	1 219	2 920	926	17	5 082
AMORTISSEMENTS					
Au 1er Janvier 2013	-	-	-	-	-
Mouvements de périmètre *	2 951	2 183	680	-	5 814
Dotations	45	145	46	-	236
Reprises	-1 878	-	-	-	-1 878
Au 31 décembre 2013	1 118	2 328	726	-	4 172
VALEUR NETTE					
Au 1er Janvier 2013	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2013	101	592	200	17	910

* Fusion des sociétés HR Access Solutions BV - HR Access Solutions SAS

Les immobilisations corporelles sont composées de :

- *Matériels informatiques* : ce poste correspond aux équipements informatiques de HR Access Solutions SAS pour un montant net de 101 k€ ;
- *Agencements, mobilier et matériel de bureau* : ce postes correspond aux équipements des locaux loués par HR Access Solutions SAS pour un montant net de 792 k€.

3.1.3. Immobilisations financières

	Participations et titres immobilisés	Créances liées à des participations	Prêts et autres immobilisations financières	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>				
VALEUR BRUTE				
Au 1er Janvier 2013	-	-	-	-
Mouvements de périmètre *	176 649	-	76	176 725
Acquisitions - Augmentations	-	-	349	349
Cessions - Diminutions *	-164 672	-	-80	-164 752
Au 31 décembre 2013	11 977	-	345	12 322
DEPRECIATIONS				
Au 1er Janvier 2013	-	-	-	-
Mouvements de périmètre *	-	-	-	-
Dotations	-	-	-	-
Reprises	-	-	-	-
Au 31 décembre 2013	-	-	-	-
VALEUR NETTE				
Au 1er Janvier 2013	-	-	-	-
Au 31 décembre 2013	11 977	-	345	12 322

* Fusion des sociétés HR Access Solutions BV - HR Access Solutions SAS

Les titres de participation sont détaillés dans le tableau des filiales et participations (cf. note 5.9).

a. Montants bruts

Les différents mouvements intervenus au cours de l'année 2013 sur les titres de participation proviennent :

- d'une part, de la fusion des sociétés HR Access Solutions BV pour (+) 83 077 K€ et de ses filiales pour (+) 93 572 k€ ;
- d'autre part, de la sortie des titres des sociétés HR Access Solutions BV pour (-) 83 077 k€ et HR Access Solutions SAS pour (-) 81 595 k€.

b. Dépréciation des titres de participation

Dans le cadre de l'application du règlement du Comité de la réglementation comptable (CRC) n° 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés, aucune dépréciation n'a été comptabilisée sur l'exercice 2013.

3.2. Autres éléments d'actif

3.2.1. Créances clients

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Clients hors Groupe et comptes rattachés	18 357	-
Factures à établir	12 096	-
Clients Groupe	4 815	-
Clients douteux	-	-
Dépréciation des créances douteuses	-	-
TOTAL	35 268	-

Les clients et comptes rattachés sont présentés à l'actif du bilan pour leur valeur nette.

Les factures à établir correspondent pour l'essentiel à la production comptabilisée sur les projets au forfait suivant la méthode de l'avancement. Ces contrats donnent généralement lieu à l'émission d'une facture à la fin de l'exécution des prestations et sont couverts financièrement en cours de réalisation par des acomptes.

3.2.2. Autres créances et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	2013	2012
Personnel et comptes rattachés	30	-
Organismes sociaux	-	-
Etat et autres collectivités publiques		
▪ Impôts sur les bénéficiaires	2 935	-
▪ Taxe sur la valeur ajoutée	7 016	-
▪ Autres impôts, taxes et assimilés	-	-
Groupe et associés	69 792	-
Dépréciation des comptes courants	-	-
Débiteurs divers	180	-
Dépréciation des débiteurs divers	-	-
Charges constatées d'avance	630	-
Ecarts de conversion Actif	-	-
TOTAL	80 583	-

3.2.3. Dépréciation de l'actif circulant

Néant

3.3. Capitaux propres

3.3.1. Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Capital	Primes d'émission, de fusion d'apport	Réserve légale	Réserves Libres	Réserves facultatives	Report à nouveau	Résultat	Total
Au 1er janvier 2013	1	-	-	-	-	4	-2	-5
Affectation du résultat 2012	-	-	-	-	-	-2	2	-
Boni de Fusion *	-	27 514	-	-	-	-	-	27 514
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-12 232	-12 232
Au 31 décembre 2013	1	27 514	-	-	-	-6	-12 232	15 277

* Fusion des sociétés HR Access Solutions BV - HR Access Solutions SAS

3.3.2. Capital social

Le capital social de Sopra HR Software s'élève au 31 décembre 2013 à 1 000 €. Il est composé de 100 actions entièrement libérées d'une valeur nominale de 10 €.

3.3.3. Boni de Fusion

La réorganisation juridique du périmètre HR Access a eu pour effet de générer des bonis de fusion pour un montant de 27 514 k€ :

- un boni de 24 895 k€ relatif à la fusion transfrontalière entre HR Access Solutions BV et Sopra HR Software ;
- un boni de 2 619 k€ relatif à la fusion simplifiée entre HR Access Solutions SAS et Sopra HR Software.

3.4. Provisions

	Au 01/01/2013	Mouvement de périmètre *	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Au 31/12/2013
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	-	3 852	356	7	-	4 201
Provisions pour litiges commerciaux	-	-	-	-	-	-
Provisions pour litiges salariaux	-	665	50	250	-	465
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	3 783	-	1 872	-	1 911
Provisions pour impôt	-	141	1 548	121	-	1 568
Provisions pour risques	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	8 441	1 954	2 250	-	8 145

* Fusion des sociétés HR Access Solutions BV - HR Access Solutions SAS

Ces provisions couvrent principalement les engagements de départ en retraite, des risques liés à divers contentieux et des provisions pour pertes sur marché à terme. Les provisions pour impôts concernent principalement les contrôles fiscaux sur les années 2009 à 2011 (cf. note 4.5).

3.4.1. Provisions pour indemnités de départ à la retraite

Sopra HR Software provisionne ses engagements envers les salariés en application des dispositions de la convention collective Syntec relatives au départ et à la mise à la retraite, dispositions modifiées en 2004 à la suite de la loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites. La provision d'indemnités de départ en retraite est évaluée de manière actuarielle suivant les modalités exposées à la note 2.8.

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité reposent sur des données provenant de statistiques publiées.

Les tables de *turnover* sont établies par tranches d'âge de cinq ans et sont mises à jour à chaque clôture d'exercice en fonction de l'historique des départs des cinq dernières années.

Les engagements sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation correspondant au taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie (AA), libellées dans la monnaie de paiement et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Depuis le 31 décembre 2009, le groupe utilise les taux Bloomberg pour la zone euro comme indice de référence pour l'actualisation de ses engagements de retraite. Un taux de 2,90 % a été retenu pour l'actualisation au 31 décembre 2013.

L'engagement total au titre de l'indemnité de départ en retraite s'élève à 4 233 k€. Le montant cumulé des écarts actuariels non comptabilisés au bilan à fin 2013 est de 32 k€.

3.4.2. Provisions pour pertes à terme

Les contrats d'outsourcing sont des contrats à long terme dont la durée varie de trois à huit années. Chaque année la rentabilité des contrats est analysée en fonction des résultats et des nouveaux budgets. A la date de chaque clôture, des contrats déficitaires font l'objet d'une provision pour pertes à long terme.

Le calcul de la provision se base sur des prévisions de marge brute sur chaque contrat à partir du 1er trimestre 2014. Les contrats dont la marge brute agrégée à partir du 1er semestre 2014 serait négative font l'objet d'une provision.

3.5. Dettes

3.5.1. Emprunts et dettes financières

Néant.

3.5.2. Dettes fournisseurs

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Fournisseurs hors Groupe et comptes rattachés	611	-
Factures non parvenues	25 294	-
Fournisseurs Groupe	66 647	-
TOTAL	92 552	-

3.5.3. Dettes fiscales et sociales

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Personnel et comptes rattachés	7 000	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 567	-
Etat et autres collectivités publiques		
▪ Impôts sur les bénéfices	15	-
▪ Taxe sur la valeur ajoutée	9 885	-
▪ Autres impôts, taxes et assimilés	1 178	-
TOTAL	22 645	-

Les dettes fiscales correspondent pour l'essentiel à la taxe sur la valeur ajoutée collectée auprès des clients : montant exigible dû au titre du mois de décembre et montant inclus dans les créances clients.

3.5.4. Autres dettes et comptes de régularisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Acomptes clients versés	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Groupe et associés	-	5
Autres dettes	3 062	-
Produits constatés d'avance	10 921	-
Ecart de conversion Passif	41	-
TOTAL	14 024	5

Les produits constatés d'avance comprennent la part de facturation intermédiaire émise d'avance sur des contrats réalisés au forfait et sur des contrats de maintenance.

4. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1. Chiffre d'affaires

Sur les 42 M€ de chiffre d'affaires 2013, 21 M€ sont réalisés à l'international.

Le chiffre d'affaires se répartit ainsi :

	2013
Licences	16%
Redev.Maintenance	33%
Outsourcing	27%
Service de mise en œuvre	24%
TOTAL	100,0%

4.2. Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation comprennent des charges de restructuration, qui ne sont pas reconductibles sur les exercices futurs.

4.3. Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Néant.

4.4. Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Sur l'exercice 2013, Sopra HR Software a enregistré un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi d'un montant de 23 k€, comptabilisé en déduction des charges de personnel.

4.5. Résultat financier

<i>(En milliers d'euros)</i>	2013	2012
Dividendes reçus des participations	-	-
Intérêts sur emprunts bancaires et charges assimilées	-	-
Intérêts sur participation des salariés	-	-
Actualisation de la provision retraite	-	-
Pertes sur créances liées à des participations	-	-
Intérêts reçus et versés sur comptes courants Groupe	1	-
Impacts positif et négatif de change (y/c provision)	-	-
Dépréciation des titres de participation	-	-
Autres dotations et reprises de provisions financières	-	-
Autres produits et charges financiers	97	-
RESULTAT FINANCIER	98	-

4.6. Résultat exceptionnel

En 2013, le résultat exceptionnel est de (+) 45 k€. Ce résultat exceptionnel s'explique essentiellement par :

- une moins-value de cession d'immobilisations corporelles pour (-) 50 k€ ;
- un produit exceptionnel de (+) 1 500 k€ lié à l'acquisition de la société HR Access Solutions BV ;
- une charge exceptionnelle de 304 k€ liée à la reprise de la comptabilité de la société HR Access Solutions BV (retenues à la source et TVA).

La société HR Access Solutions SAS a fait l'objet d'une vérification de comptabilité sur les années 2009 à 2011. Ce contrôle fait l'objet d'une provision de 1 548 k€, qui pour l'essentiel porte sur un risque relatif au crédit d'impôt recherche et aux retenues à la source pratiquées par des clients étrangers.

4.7. Participation des salariés aux résultats

Au titre de 2013, aucune participation n'a été comptabilisée dans les comptes de la société.

4.8. Impôts sur les bénéfices

4.8.1. Intégration fiscale

Sopra Group et ses filiales Sopra Banking Software et Sopra HR Software se sont placées à compter de l'exercice 2013 sous le régime de l'intégration fiscale. Chacune des sociétés calcule et comptabilise sa charge d'impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément. L'éventuelle économie qui pourrait résulter de l'application de ce régime bénéficie à la société mère Sopra Group.

4.8.2. Crédit d'impôt recherche

Sopra HR Software a enregistré en 2013 un crédit d'impôt recherche d'un montant de 698 k€.

4.8.3. Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

L'impôt sur les sociétés se ventile de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2013	2012
Impôts sur le résultat courant	-497	-
Impôts sur le résultat exceptionnel	497	-
Crédit d'impôt recherche	-698	-
Autres Crédits d'impôts	-	-
TOTAL	-698	-

4.8.4. Situation fiscale différée et latente

La situation fiscale latente à l'ouverture est à effet rétroactif au 1^{er} juillet 2013 compte tenu de l'effet rétroactif de la fusion.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base					
	Au 01/01/2013 *		Variations		Au 31/12/2013	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
I. DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS						
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-
Charges non déductibles temporairement						
ⁿ A déduire l'année suivante						
- participation des salariés	-	-	-	-	-	-
- Organic	-	-	153	-	153	-
ⁿ A déduire ultérieurement						
- provision pour retraite	3 852	-	349	-	4 201	-
- autres	-	-	-	-	-	-
Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme	-	-	-	-	-	-
- plus-values de fusions	-	-	-	-	-	-
- plus-values à long terme différées	-	-	-	-	-	-
Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisés						
- charges à répartir	-	-	-	-	-	-
TOTAL	3 852	-	502	-	4 354	-
II. ELEMENTS A IMPUTER						
Déficits reportables fiscalement	-	-	-	-	-	-
Moins-values à long-terme	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
III. ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE						
Plus-values sur éléments d'actif non-amortissables apportés lors d'une fusion	-	-	-	-	-	-
Réserve spéciale des profits de construction	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-

* Après Fusion de la société HR Access Solutions SAS

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. Échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

5.1.1. Créances

(en milliers d'euros)	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Autres immobilisations financières	345	-	345
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	-	-	-
Autres créances clients	35 528	35 528	-
Personnel et comptes rattachés	30	30	-
Organismes sociaux	-	-	-
Etat et autres collectivités publiques			
■ Impôts sur les bénéfices	2 935	2 935	-
■ Taxe sur la valeur ajoutée	7 016	7 016	-
■ Autres impôts, taxes et assimilés	-	-	-
Groupe et associés	69 792	69 792	-
Débiteurs divers	180	180	-
Charges constatées d'avance	630	630	-
TOTAL	116 456	116 111	345

5.1.2. Dettes

(En milliers d'euros)	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
■ A 2 ans maximum à l'origine	-	-	-	-
■ A plus de 2 ans maximum à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	92 552	92 552	-	-
Personnel et comptes rattachés	7 000	7 000	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 567	4 567	-	-
Etat et autres collectivités publiques				
■ Impôts sur les bénéfices	15	15	-	-
■ Taxe sur la valeur ajoutée	9 885	9 885	-	-
■ Autres impôts, taxes et assimilés	1 178	1 178	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	3 062	3 062	-	-
Produits constatés d'avance	10 921	10 921	-	-
TOTAL	129 180	129 180	-	-

5.2. Éléments concernant les entreprises liées

<i>(en milliers d'euros)</i>	Entreprises liées
ACTIF	
Avances et acomptes sur immobilisations	-
Participations	11 977
Créances rattachées à des participations	-
Prêts	-
Créances clients et comptes rattachés	4 815
Autres créances	69 792
Ecarts de conversion Actif	-
PASSIF	
Emprunts obligataires convertibles	-
Autres emprunts obligataires	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-
Emprunts et dettes financières divers	-
Dettes sur immobilisations	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	86 216
Autres dettes	-
Ecarts de conversion Passif	-
COMPTE DE RESULTAT	
Produits de participation	-
Autres produits financiers	13
Charges financières	6

5.3. Informations concernant le crédit bail

5.3.1. Immobilisations en crédit bail

Néant

5.3.2. Engagements en crédit bail

Néant

5.4. Engagements hors bilan

5.4.1. Engagements hors bilan

(en milliers d'euros)

Effets escomptés non échus	-
Cautions bancaires en lieu et place des dépôts de garantie des locaux loués	556
Cautions bancaires pour garantie de bonne fin sur projets	16
Cautions bancaires pour garantie de paiement de factures fournisseurs	-
Engagements de retraite non provisionnés (écarts actuariels)	32
Cautions données aux filiales pour garantie des baux	-
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles	Néant
Instruments de couverture de taux	Néant
Instruments de couverture de change	Néant

5.4.2. Droit individuel à la formation (DIF)

Au cours de l'année 2013, 31 643 heures ont été acquises, et 522 heures consommées au titre du DIF.

Au 31 décembre 2013, le solde cumulé d'heures de formation non consommées s'élève à 31 125 heures.

5.5. Produits à recevoir et charges à payer

(en milliers d'euros)

PRODUITS A RECEVOIR

Fournisseurs - Avoirs à recevoir	-
Clients et comptes rattachés	12 096
Créances fiscales et sociales	-
Autres créances	-12
Disponibilités	-
TOTAL	12 084

CHARGES A PAYER

Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 294
Clients - Avoirs à établir	2 872
Dettes fiscales et sociales	9 615
Autres dettes	-
TOTAL	37 781

5.6. Effectifs

L'effectif moyen 2013 s'élève à 321 personnes dont 319 cadres.

L'effectif au 31 décembre 2013 est de 306 personnes.

5.7. Faits exceptionnels et litiges

À la connaissance de la Société, il n'existe pas de litige ou de fait exceptionnel susceptibles d'avoir une incidence significative sur la situation financière, l'activité, le patrimoine ou les résultats de la Société ou du Groupe.

5.8. Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Le Président proposera à l'associé unique lors de l'assemblée générale ordinaire un projet de recapitalisation.

5.9. Tableau des filiales et participations

Sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
<i>(en milliers d'euros)</i>										
Filiales										
HR Access Solutions Gmbh (Allemagne)	1 499	1 852	100,00%	2 727	2 727	3 995	-	3 485	1 852	-
HR Access Solutions S.L. (Espagne)	3	2 516	100,00%	2 175	2 175	22 564	-	12 912	2 516	-
HR Access Solutions Ltd (Royaume-Uni)	-	834	100,00%	791	791	3 895	-	1 989	823	-
HR Access Solutions Sarl (Tunisie)	1 837	2 978	100,00%	4 614	4 614	16 524	-	11 587	3 036	-
HR Access Solutions Sprl (Belgique)	10	284	100,00%	523	523	5 548	-	2 522	282	-
HR Access Solutions Sarl (Suisse)	16	472	100,00%	415	415	1 410	-	1 090	471	-
HR Access Solutions Srl (Italie)	25	603	100,00%	279	279	4 203	-	3 112	598	-
HR Access Solutions Sarl (Maroc)	484	-168	100,00%	324	324	2 124	-	1 616	-165	-
HR Access Solutions Sarl (Luxembourg)	13	137	100,00%	130	130	2 722	-	1 292	135	-

SOPRA HR SOFTWARE

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 1.000 euros
Siège social : PAE Les Glaisins – 74940 Annecy Le Vieux
519 319 651 RCS Annecy

RAPPORT DE GESTION

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 20 MAI 2014

Cher Associé,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous rendons compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2013 et soumettons à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous soumettrons également un projet d'augmentation du capital social suivi d'une réduction dudit capital social.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des Commissaire aux Comptes.

I. ACTIVITE DE LA SOCIETE

1.1. Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

L'exercice 2013 est le premier exercice de pleine activité pour la Société, au cours duquel elle a défini son business model autour des solutions RH.

1.1.1. Acquisition du groupe HR Access

Au cours du 1^{er} trimestre 2013, dans la continuité des objectifs visés par le groupe Sopra, Sopra Group a réalisé, par l'intermédiaire de la Société, l'acquisition du groupe HR Access, comptant alors, plus de 800 employés.

Le groupe HR Access est un groupe leader sur le marché des logiciels Ressources Humaines implanté en Europe et en région MEA.

Cette acquisition s'inscrit dans le Projet 2015 de Sopra Group, au titre duquel le groupe Sopra vise à renforcer son positionnement sur le marché de la gestion des Ressources Humaines et à atteindre l'objectif ambitieux de réaliser 30% du chiffre d'affaires dans l'édition des logiciels. Elle permet en outre à HR Access de poursuivre son activité et lui offre la possibilité de contribuer à la stratégie globale du groupe Sopra.

Compte tenu de la situation déficitaire du groupe HR Access, cette acquisition a été faite pour 1 € symbolique.

Dans ce contexte, un des principaux objectifs post-acquisition était de réduire les coûts et de rétablir, dès que possible, l'équilibre financier des sociétés comprises dans le périmètre HR Access.

1.1.2. Rationalisation de l'organisation juridique interne du groupe HR Access

La volonté de mettre en place une structure juridique simple et de centraliser sous Sopra HR Software toutes les filiales du groupe HR Access et l'activité de l'édition des logiciels RH, a conduit, à partir du deuxième semestre de l'exercice écoulé, aux réorganisations décrites ci-dessous.

Il est précisé que ces opérations ont fait l'objet d'une information-consultation des Instances Représentatives du Personnel, le cas échéant.

a. "Restitution" des droits de propriété intellectuelle à HR Access Netherlands C.V.

Le 30 juin 2013, HR Access Netherlands CV et HR Access Solutions Bermuda ont résilié *le Nominee Agreement*, préalablement conclu entre ces deux sociétés, de façon à ce que tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux logiciels HR Access, ainsi que les marques du groupe HR Access, soient "restitués" à HR Access Netherlands C.V.

b. Dissolution de la holding HR Access Netherlands C.V.

Le 30 juin 2013, à la suite de la "restitution" des droits de propriété intellectuelle susvisés, Sopra Group et la Société ont convenu de résilier le *Partnership agreement* constitutif de HR Access Netherlands C.V. et, par conséquent, de dissoudre cette société.

À l'issue de cette opération, la Société est devenue propriétaire de tous les actifs de la société HR Access Netherlands C.V., en ce compris les droits de propriété intellectuelle susvisés.

c. Fusion-absorption de HR Access Solutions B.V.

Ensuite, le 31 juillet 2013, a été réalisée la fusion-absorption d'HR Access Solutions B.V. par la Société, par le biais d'une fusion transfrontalière. Cette fusion, opérant un transfert universel du patrimoine, a pris effet rétroactivement au 1^{er} juillet 2013 d'un point de vue fiscal et comptable.

A l'issue de cette opération, la Société détenait directement et intégralement les titres de toutes les filiales du groupe HR Access, étant précisé qu'il s'agissait des sociétés opérationnelles du groupe HR Access. Par ailleurs, le portefeuille de clients de droit privé du groupe HR Access a ainsi été transmis à la Société, les contrats en vigueur ayant été transférés de plein droit à la Société du fait de la fusion.

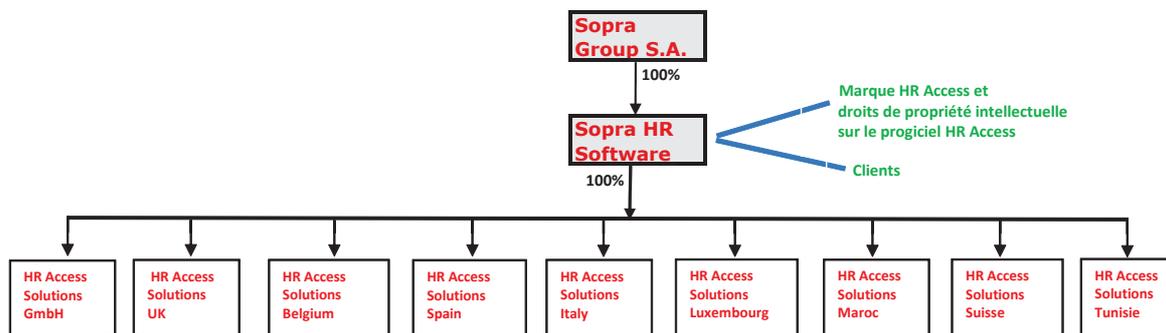
d. Fusion-absorption de HR Access Solutions S.A.S.

Par ailleurs, toujours relativement aux opérations de restructuration interne, le 31 décembre 2013, a été réalisée la fusion par voie d'absorption de la filiale française HR Access Solutions S.A.S. par la Société, avec effet comptable et fiscal rétroactif au 1^{er} juillet 2013.

Il s'agissait-là d'une fusion de droit français opérée selon la procédure simplifiée rendue possible par la détention à 100% de la société absorbée.

En conséquence, depuis le 1^{er} Janvier 2014, la Société est devenue l'éditeur du groupe HR Access et la principale société opérationnelle dudit groupe (cf. chiffre d'affaires, nombre de salariés, ...).

Nous vous présentons ci-après la structure juridique du groupe au 1^{er} janvier 2014.



1.1.3. Autres événements réalisés au cours de l'exercice

Il est rappelé que, le 14 mai 2013, l'associé unique a approuvé le changement de dénomination sociale de la Société, anciennement dénommée « XYZ 12 2009 », en Sopra HR Software, la marque HR Access étant maintenue pour désigner le progiciel.

Nous vous rappelons également qu'en date du 10 juin 2013, lors de la décision d'approbation des comptes de l'exercice 2012, l'associé unique de la Société a nommé la société Auditeurs et Conseils Associés comme co-commissaire aux comptes titulaire et la société Pimpaneau et Associés comme co-commissaire aux comptes suppléant.

Il est également rappelé que, le 11 juillet 2013, l'associé unique a nommé M. Pascal LEROY comme Directeur Général de la Société. Conformément aux statuts de la Société et en l'absence de spécifications particulières de l'associé unique dans l'acte de nomination, le Directeur Général dispose des mêmes pouvoirs que le Président.

1.2. Métiers et offres d'HR Access

1.2.1. L'ambition de devenir un leader mondial des logiciels RH

Le positionnement de la Société sur le marché RH vise, premièrement, à réaliser l'objectif du groupe Sopra d'augmenter le chiffre d'affaires relatif à l'activité d'édition des logiciels et, deuxièmement, de confirmer la position du groupe HR Access en tant que leader dans l'édition des logiciels RH par l'amélioration de ses produits et l'élargissement du portefeuille clients.

1.2.2. L'offre des progiciels « HR Access Suite »

Les solutions HR Access répondent aux besoins des entreprises publiques comme privées, dans tous les secteurs d'activité. HR Access dispose d'une clientèle stable, notamment composée de nombreuses entreprises du CAC 40.

Par ailleurs, l'acquisition de HR Access permet au groupe Sopra de compléter son offre de solutions commercialisées sous la marque Pléiades, largement utilisée dans les secteurs privé et public en France. Les solutions HR Access et Pléiades comprennent en effet des fonctionnalités de gestion du personnel, des compétences, des temps, des activités et de la paie. Elles sont chacune proposées

sous forme de contrat de droit d'utilisation ou de service d'infogérance/outsourcing. HR Access et Pléiades ont en commun plusieurs points forts : une qualité des produits, une capacité Recherche & Développement avérée et une connaissance approfondie du secteur des Ressources Humaines.

1.3. Événements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Monsieur Edgard Dahdah est arrivé au poste de Directeur Général de la Société en janvier 2014. Il exerce ses fonctions dans le cadre d'une délégation de pouvoirs. Monsieur Edgard Dahdah occupait précédemment le poste de Vice-Président Opérations & Delivery IBM - GBS France.

Le rôle de Monsieur Didier Gruet, Directeur Général Adjoint, aux cotés de Monsieur Edgard Dahdah, a également été confirmé en début d'année.

Il n'y a pas d'autres événements significatifs à mentionner.

1.4. Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Au sein du groupe Sopra Group, le secteur des Ressources Humaines constitue un véritable levier de croissance et revêt un intérêt majeur. La Société entend maintenir la position de leader sur le marché des Ressources Humaines qui était déjà occupée par le groupe HR Access et poursuivre son développement.

Les objectifs de croissance pour le groupe HR Access sur l'exercice 2014 sont de l'ordre de 7%. L'activité pourrait permettre de réaliser un chiffre d'affaires de l'ordre de 77 M€ et une marge d'exploitation largement positive.

1.5. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Cf. tableau annexé aux présentes.

1.6. Activités en matière de recherche et de développement

Près de 27 144 jours/homme ont été consacrés en 2013 à la poursuite du développement de l'activité de la Société, représentant près de 105 personnes dans les équipes R&D.

II. SITUATION ET ÉVOLUTION DES AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE 2013

2.1. Principaux indicateurs financiers

Compte de résultat

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 42 118 215 € et le résultat d'exploitation à - 13 073 814 €, soit une marge d'exploitation de - 31%.

Le chiffre d'affaires réalisé à l'international s'élève à 20 684 420 €.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 57 603 553 €, dont 17 846 875 € de charges de personnel. L'effectif au 31 décembre 2013 était de 306 collaborateurs.

Le résultat financier est de 97 782 €.

Il n'y a ni participation, ni intéressement.

La société étant déficitaire, le seul impôt constaté est le Crédit d'Impôt Recherche pour un montant de - 698 390 €.

Le résultat net s'élève à - 12 231 504,36 €.

Il est important de préciser que, depuis le 1^{er} janvier 2013, la Société est placée sous le régime d'intégration fiscale avec Sopra Group pour société tête de groupe. A ce titre, la Société détermine son résultat fiscal comme si elle était imposée séparément. Toute économie d'impôt sera acquise par Sopra Group, en sa qualité de société tête de groupe fiscalement intégré.

Bilan

Certains postes du bilan appellent les commentaires suivants :

a. Immobilisations incorporelles

Leur valeur nette au 31 décembre 2013 s'élève à 2 626 601 € se décomposant en :

- Concessions, brevets, droits similaires :	75 814 €
- Fonds commercial :	2 550 787 €

b. Immobilisations corporelles

Leur valeur nette au 31 décembre 2013 s'élève à 909 782,02 € se décomposant en :

- Constructions	591 977 €
- Installations techniques, matériel, outillage	100 901 €
- Autres immobilisations corporelles	216 904 €

c. Immobilisations financières

Elles comprennent 11 976 842 € de titres de participations et 344 670 € d'autres immobilisations financières.

Les titres de participation se composent des titres des filiales du groupe HR Access acquis en avril 2013 valorisés comme suit :

<i>(en euros)</i>	
Filiales Détenues	
HR Access Solutions Gmbh (Allemagne)	2 727 183
HR Access Solutions S.L. (Espagne)	2 174 556
HR Access Solutions Ltd (Royaume-Uni)	791 290
HR Access Solutions Sarl (Tunisie)	4 614 145
HR Access Solutions Sprl (Belgique)	522 629
HR Access Solutions Sarl (Suisse)	414 503
HR Access Solutions Srl (Italie)	278 763
HR Access Solutions Sarl (Maroc)	323 653
HR Access Solutions Sarl (Luxembourg)	130 120
TOTAL	11 976 842

d. Stocks

Néant.

e. Créances clients

La valeur nette des créances clients s'élève à 35 267 945 €.

Les provisions sont à la hauteur de 260 333 €.

f. Autres créances et comptes de régularisation

Les Autres créances s'élèvent à 79 953 633 €. Par ailleurs, les charges constatées d'avance sont de 629 715 €.

g. Capitaux propres

Ils s'élèvent au 31 décembre 2013 à 15 277 150,47 € et se décomposent en :

<u>Capital social</u> :	1 000 € [100 actions de 10 € de valeur nominale]
<u>Primes</u> :	27 514 020,10 €
<u>Réserves indisponibles</u> :	6,90 €
<u>Report à nouveau</u> :	- 6 372,17 €
<u>Résultat de l'exercice</u> :	- 12 231 504,36 €

Le résultat de l'exercice se compose du résultat 2013 de la Société, auquel se sont ajoutés du fait des fusions à caractère rétroactif susvisées, une partie des résultats des sociétés absorbées, à savoir :

- le résultat de juillet 2013 d'HR Access Solutions B.V. ; et
- le résultat du deuxième semestre 2013 d'HR Access Solutions S.A.S.

h. Provisions

Elles s'élèvent au total à 8 144 853 € dont 3 943 503 € de provisions pour risques et 4 201 350 € de provisions pour charges.

i. Dettes fournisseurs

Au 31 décembre 2013, la Société a comptabilisé 92 552 487 € de dettes fournisseurs.

j. Dettes fiscales et sociales

D'un montant total de 22 645 285 €, elles se composent principalement de :

- 7 000 389 € de dettes envers le personnel et comptes rattachés,
- 4 567 010 € de dettes envers les organismes sociaux,
- 11 077 886 € de dettes envers l'état.

k. Autres dettes et comptes de régularisation

Elles s'élèvent à 3 060 736 €. Cette dette provient principalement d'avoirs à établir pour un montant de 2 872 319 €.

Par ailleurs, les produits constatés d'avance sont de 10 920 856 €.

2.2. Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

En mars 2014, l'administration française a fait part de son intention de mettre fin au projet dénommé O.N.P. (Office National de Paie) auquel entendait participer la Société, et qui avait pour objectif de rationaliser une partie du système de paie de la fonction publique (regroupement de la gestion de la paie et des Ressources Humaines de différents ministères au sein de l'ONP).

Ce projet avait deux composantes ;

- la première était la gestion de la paie, un consortium ayant été constitué par HR Access avec Accenture et CGI à cet effet. Ce consortium devrait être dissout en 2014 ;
- la deuxième était le développement d'un système d'information des Ressources Humaines (SIRH). A ce stade, il est prévu de poursuivre ce projet, réalisé à partir d'un produit HR Access.

Il est prématuré, à ce stade, de pouvoir mesurer les conséquences éventuelles de l'arrêt de ce programme.

III. ACTIONNARIAT

Le capital social de Sopra HR Software au 31 décembre 2013 s'élève à 1 000 €. Il est composé de 100 actions d'une valeur nominale de 10 €.

Le capital social est intégralement détenu par Sopra Group.

IV. FILIALES ET PARTICIPATIONS

4.1. Prises de participation ou prises de contrôle

Au cours de l'exercice écoulé, comme décrit ci-dessus, notre Société a acquis et détient à 100% les filiales du groupe HR Access, à savoir :

- HR Access Solutions Gmbh ;
- HR Access Solutions UK ;
- HR Access Solutions Spain ;
- HR Access Solutions Italy ;
- HR Access Solutions Luxembourg ;
- HR Access Solutions Maroc ;
- HR Access Solutions Belgium (à titre de précision, une part sociale du capital de cette société est détenue par HR Access Solutions Spain) ;
- HR Access Solutions Suisse ;
- HR Access Solutions Tunisie (à titre de précision, une part sociale du capital de cette société est détenue par HR Access Solutions Spain).

4.2. Sociétés contrôlées possédant une participation au capital de la Société

Notre Société ne contrôle actuellement aucune société détenant une participation dans son capital.

4.3. Actions d'autocontrôle

Nous n'avons rien à signaler à ce titre.

4.4. Régularisation de participations croisées

Aucune participation croisée n'existant, il n'y a pas lieu de procéder à une quelconque régularisation.

V. "ACTIONNARIAT" SALARIE

La totalité des titres de la Société étant détenue par Sopra Group, aucun salarié n'est associé de la Société.

VI. RESULTATS - AFFECTATION

6.1. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et d'affecter la perte de l'exercice de - 12 231 504,36 € en totalité au compte « Report à nouveau ».

Compte tenu de cette affectation, le compte « Report à nouveau » serait porté à - 12 237 876,53 € et les capitaux propres de la Société seraient de 15 277 150,47 €.

6.2. Distributions de dividendes au cours des trois derniers exercices

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

6.3. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les dépenses non déductibles fiscalement de la Société au titre de l'exercice 2013 s'élèvent à 2 650 € et correspondent à un impôt sur les sociétés de 883 €.

VII. AUTRES INFORMATIONS

Au présent rapport est annexé, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices (**cf. annexe**).

Par ailleurs, aucune délégation de compétence ou de pouvoir n'a été consentie au Président ou au Directeur Général en matière d'augmentation de capital.

VIII. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Le Conseil d'Administration de Sopra Group, associé unique de la Société, ayant décidé, lors de sa réunion du 17 février 2014, d'exclure du champ d'application du régime des conventions réglementées les conventions conclues entre Sopra Group et ses filiales à 100% portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales, nous vous proposons d'entériner une telle décision au niveau de la Société.

Dès lors, aucune des conventions conclues entre la Société et Sopra Group, ou une des filiales à 100% de la Société, portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales ne seraient soumises à votre approbation. L'existence de telles conventions est néanmoins retracée dans

la documentation sur les prix de transfert du Groupe établie pour chaque exercice, conformément aux obligations auxquelles Sopra Group est soumise.

A titre d'information, nous vous précisons que les conventions listées ci-après ont été conclues, au cours de l'exercice 2013, par la Société :

- avec la société Sopra Group :
une convention d'intégration fiscale au titre de laquelle la Société fait désormais partie du périmètre d'intégration fiscale de son associé unique, avec effet au 1^{er} janvier 2013 ;
- avec chacune des filiales HR Access (à savoir HR Access Solutions GmbH, HR Access Solutions UK, HR Access Solutions Belgium, HR Access Solutions Spain, HR Access Solutions Italy, HR Access Solutions Luxembourg, HR Access Solutions Maroc, HR Access Solutions Suisse et HR Access Solutions Tunisie) :
une convention de trésorerie afin d'adhérer au cash-pooling dont la Société est la société pivot.

IX. SITUATION DU MANDAT DU PRESIDENT ET DU DIRECTEUR GENERAL

Nous vous informons, que le Président, Monsieur Pierre Pasquier, ne perçoit aucune rémunération de la Société.

Nous vous informons de même que le Directeur Général, Monsieur Pascal Leroy, ne perçoit aucune rémunération de la Société.

Nous vous précisons par ailleurs que le Président et le Directeur Général sont rémunérés par Sopra Group, les détails de leurs rémunérations figurant dans le document de référence de ladite société.

X. RECAPITALISATION DE LA SOCIETE

Après avoir rappelé que le capital social souscrit se trouve entièrement libéré, nous vous présentons ci-après le projet de recapitalisation de la Société.

Aujourd'hui, deux constats s'imposent en effet :

- Le report à nouveau, sous réserve de l'affectation proposée au § 6.1, affiche un montant très déficitaire : - 12 237 876,53 € ;
- Le montant du capital social (1 000 €) ne reflète ni les ressources de la Société, ni la structure globale de ses capitaux propres.

Dès lors, et notamment pour présenter un bilan plus sain et plus pertinent dans le cadre des réponses à appels d'offres privés et publics, nous vous proposons de procéder à une restructuration du capital social présentée ci-après.

Ce projet de restructuration du capital social a été communiqué aux Commissaires aux comptes pour qu'ils puissent établir leur rapport, conformément aux dispositions des articles L. 225-204 alinéa 2 et R. 225-150 du Code du Commerce. Ce dernier vous est communiqué en même temps que le présent rapport.

A ce stade, nous attirons votre attention sur le fait que les deux opérations décrites ci-dessous sont

indissociables, eu égard aux impératifs de présentation des capitaux propres de la Société. Dès lors, si vous approuvez l'augmentation du capital social, ce que nous vous recommandons, il conviendra d'approuver également la réduction du capital social.

10.1. Proposition d'augmentation du capital social de la Société

Nous vous soumettons donc le projet d'augmentation du capital social décrit ci-dessous.

Nous constatons que la Société dispose, au 31 décembre 2013, de réserves inscrites en compte « Primes » s'élevant à 27 514 020,10 €.

Nous vous proposons d'augmenter le capital social d'une somme de 22 236 880 € pour le porter de 1 000 € à 22 237 880 €.

Cette augmentation de capital s'effectuerait, sans apport en numéraire, par incorporation de la somme de 22 236 880 € prélevée sur le compte « Primes ».

Cette augmentation du capital social serait réalisée par la création de 2 223 688 actions nouvelles, entièrement libérées, d'une valeur nominale de 10 € chacune.

Les nouvelles actions seraient attribuées gratuitement à l'associé unique et seraient, dès leur création, complètement assimilées aux anciennes.

10.2. Proposition de réduction du capital social de la Société

Nous constatons, par ailleurs, que le bilan de la Société relatif à l'exercice écoulé fait apparaître des pertes s'élevant à - 12 231 504,36 €, et que, par conséquent, le report à nouveau déficitaire s'établirait au 31 décembre 2013 à un montant de - 12 237 876,53 €, si vous approuvez l'affectation proposée au 6.1. du présent rapport.

Ainsi, afin d'apurer les pertes et de rétablir les grands équilibres financiers de la Société, nous vous proposons de procéder à une réduction du capital social, à hauteur de 12 237 880 € pour le porter de 22 237 880 € à 10 000 000 €.

Cette réduction de capital se réaliserait par voie d'imputation sur le compte « Report à nouveau » qui serait ainsi ramené de - 12 237 876,53 € à + 3,47 €.

En présence d'un l'associé unique, nous vous proposons que ladite réduction de capital soit opérée par annulation immédiate des 1 223 788 actions représentatives de cette réduction de capital.

10.3. Proposition de modification des statuts

Si vous décidez d'augmenter et/ou réduire le capital social, il vous sera également demandé de bien vouloir adopter les modifications corrélatives de l'article 6 et de l'article 7 des statuts de la Société.

Nous vous invitons, après avoir pris connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qui sont soumises à votre vote.

Le Directeur Général

ANNEXES

* Délai de paiement des fournisseurs

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant encours total	Montant non échu	Montant échu de - de 60 jours	Montant échu de + de 60 jours
Au 31 décembre 2013	92 552	33 435	0	59 117

ANNEXES

* Tableau des résultats des cinq derniers exercices de la Société

<i>(en euros)</i>	2013	2012	2011	2010	2009
Situation financière en fin d'exercice					
■ Capital social	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
■ Nombre d'actions émises	100	100	100	100	100
■ Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
Résultat global des opérations effectives					
■ Chiffre d'affaires hors taxes	42 118 215	-	-	-	-
■ Bénéfices avant impôts, amortissements et provisions	-13 101 229	-1 928	-2 197	-2 248	-873
■ Impôts sur les bénéfices	-698 390	-	-	-	-
■ Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	-12 231 504	-1 928	-2 197	-2 248	-873
■ Montant des bénéfices distribués	0	-	-	-	-
Résultat des opérations réduit à une seule action					
■ Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	-124 028,39	-19,28	-21,97	-22,48	-8,73
■ Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	-122 315,04	-19,28	-21,97	-22,48	-8,73
■ Dividende versé à chaque action	-	-	-	-	-
Personnel					
■ Nombre de salariés	306	-	-	-	-
■ Montant de la masse salariale	17 846 875	-	-	-	-
■ Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres, etc.)	6 988 154	-	-	-	-